

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À travers nos régions
LAMBARÉNÉ : USINE DE TRANSFORMATION DE BOIS À ME-DANG-NKOGHE



Photo : Paterne N'39;DOUNDA

RENÉ Mboungana Guibouanga, directeur administratif du groupe RFM & RFM GSEZ, société de droit gabonais, a visité son usine de transformation de grumes au village Medang-Nkoghe, sur la route de Lambaréné. Le projet implanté à environ 5 km de la Nationale 1, et qui s'étend sur 8 hectares, est une usine de première transformation de bois, avec une production qui avoisinera les 1 000m³ le mois, pour un effectif de 500 employés. Le site accueille un parc d'entrepôt des grumes et sera doté d'un réseau électrique de la SEEG. L'usine comprend 10 ligneuses, 1 scie de tête et 2 scies de récupération. Il y a 2 bâtiments pour les bureaux et 2 bases vie pour les personnels local et asiatique. Il y a aussi un atelier de mécanique et une essencerie. "Nous recrutons et formons sur le tas", a déclaré M. Mboungana Guibouanga. Mais pour démarrer, l'entreprise a ramené la main-d'œuvre d'un autre site. Elle est chargée de former des ouvriers locaux. Secrétaire générale de préfecture, Melanie Mve Ndong a remercié l'entreprise RFM pour son projet qui va employer de nombreux jeunes gabonais.

ESTUAIRE : LES FEMMES DU PDS EN TOURNÉE



Photo : Adjai Ntoutoume

EN prélude au prochain congrès du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), prévu pour le mois de janvier prochain à Libreville, l'Union des femmes (UFPDS) de cette formation politique est en tournée dans la province de l'Estuaire. La délégation est conduite par le vice-président du PDS, Ange Safou, accompagné des femmes du bureau national que sont : Lylie Clarisse Obame, Monique Rokyta, et Natacha Agoundi, du coordinateur provincial, Jasmin Cyrille Tolombou, du communal de Ntoun, Paulin Epoulabongo, ainsi que d'autres cadres du PDS. Les échanges sont axés sur la mise en place d'une dynamique nationale des bâtisseuses et la déclinaison de la feuille de route en prélude au congrès à venir. "La formation des militants est aussi une nécessité impérieuse pour atteindre nos objectifs", a souligné le VP du PDS, Ange Safou. Le secrétaire exécutif du PDS Guy Roger Mabicka a, lui, procédé à l'installation de 4 nouvelles cellules de base.

N'DOUNDA & A.N

Koula-Moutou : présentation du programme CAFE

Sedrigue KEKA-MAVENDJI
Koula-Moutou/Gabon

LE Conseil national climat (CNC) a lancé, dernièrement à Koula-Moutou, sa campagne d'information, de sensibilisation et de consultation des acteurs clés du programme CAFE (Initiative pour les forêts de l'Afrique centrale) dans la province de l'Ogooué-Lolo. C'était en présence du gouverneur de province, Jean-Bosco Assingabagni, et du conseiller du président de la République, secrétaire permanent adjoint du Conseil national climat, Davy Onomori Mboumba, représentant le maître d'ouvrage délégué du Programme. "L'initiative pour les forêts de l'Afrique centrale" est une véritable politique de développement durable, qui vise la satisfaction des besoins présents sans compromettre l'avenir des générations futures, conformé-



Photo : Sedrigue Mavendji Keka

Photo de famille après la réunion sur le plan climat.

ment à la volonté du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. En marge des ateliers de communication, l'équipe du conseiller spécial du président de la République, secrétaire permanent du CNC, Tanguy Gahouma Bekale, a procédé à la sélection des référents locaux du programme CAFE dans l'ensemble des départements de l'Ogooué-Lolo. Ces activités s'inscrivent

dans le cadre des travaux en appui à la Commission nationale d'affectation des terres (CNAT) qui regroupe l'ensemble des administrations concernées par l'affectation des terres, et dont la présidence est assurée par le Pr Lee White, ministre en charge des Eaux, des Forêts, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres.

Port-Gentil/violences faites aux femmes : il faut dénoncer les auteurs



Les participants à l'atelier de restitution sur la loi concernant les violences faites aux femmes.

Serge YACKELE MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

MAGISTRATS, officiers de police judiciaire et auxiliaires de justice

se sont retrouvés dans la salle de conférence de la foire municipale pour un atelier de restitution de la loi du 6 septembre 2021 sur les violences faites aux femmes. Des échanges animés par la

Photo : Koumouss

procureure générale de la Cour d'appel judiciaire de Port-Gentil, Édith Christiane Mvou Loubamono, en présence de Karine Migolet Ilagou, le conseiller juridique de la ministre de la Justice, garde des Sceaux. Cette loi prise en application de l'article 47 de la Constitution vise, dit-on, la mise en place en République gabonaise des mesures permettant de protéger les femmes contre les violences et discriminations, de les prévenir, les poursuivre et les éliminer en tout milieu. Parmi ces violences, a indiqué la procureure générale, figurent les violences physiques, psychologiques, morales, patrimoniales, économiques et sexuelles. Karine Migolet Ilagou a, quant à elle, saisi cette occasion pour inviter les femmes victimes de violences à dénoncer les auteurs.